

Relevé de décisions du conseil municipal

Séance du 14 mars 2024

L'an deux mil dix vingt quatre

Le quatorze mars, à 19h45

Le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie de QUINGEY, après convocation ordinaire, sous la présidence de Sarah Faivre.

Étaient présents: Sarah FAIVRE, Marc JACQUOT, Gilles ARNOULD, Gaëlle CELLIER, Nathalie KOWAL-BONDY, Philippe MATTHEY, Emmanuelle CHEVROTON, Nicolas BOBILLIER-CHAUMONT, Chantal MARAUX, Samia BENMESSAOUDA, Nicolas DESCHAMPS, Jean-Michel ROY

Était absents excusés : Anne-Lise HUMBERT (procuration S. FAIVRE), Claude SIMON

Était absent :

Secrétaire de séance : Nicolas DESCHAMPS

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du 29 février 2024
- Présentation CAUE (terrain Tisserand)
- Vote des comptes administratifs 2023 et vote des comptes de gestion 2023
- Prise de délibération pour les ZAER suite à la consultation du public
- Convention SAUR
- Informations du Maire

➤ Approbation du compte rendu du conseil du 29 février 2024

Le compte rendu du conseil municipal du 29 février 2024 est approuvé à l'unanimité.

➤ Présentation CAUE sur le terrain Tisserand

Pour rappel, le terrain Tisserand appartient à la commune, par le biais d'un portage de l'EPF. Le conseil municipal avait exprimé le souhait que ce terrain serve à l'aménagement de logements intergénérationnels. En ce sens, le CAUE vient faire une présentation de 3 hypothèses d'aménagement. Sont présentés, trois plans mêlant logements inclusifs ou seniors, et habitations individuelles. Les options de toiture végétalisée, et bassin de récupération d'agrément sont mentionnées. Aucun des logements présentés ne dépasseraient le 1^{er} étage, à la demande du Conseil.

Le CAUE expose le principe de concours architecte. Plusieurs cabinets d'architecte présenteraient un plan d'aménagement, fidèle au cadre pré-établi par le conseil municipal. Le projet retenu serait ensuite porté par un promoteur. À défaut, la commune peut définir un cahier de prescription en s'appuyant sur les propositions présentées ce jour, et l'accompagnement futur du CAUE. Le projet serait ensuite présenté en l'état, à d'éventuels bailleurs. Le Conseil Municipal statuera sur l'option qu'il privilégie lors d'un prochain conseil municipal.

➤ Compte administratif budget commune 2023

Madame le maire présente le compte administratif du budget de la commune pour l'exercice 2023, ci-joint en annexe.

Résultat de fonctionnement de l'exercice :	196 892.83 €
Report exercice antérieur :	332 639.33 €
Résultat de clôture fonctionnement :	529 532.16 €

Résultat d'investissement :	- 420 618.83 €
Report exercice antérieur :	176 268.37 €
Reste à réaliser Dépense :	327 666.00 €

Reste à réaliser Recette :	267 079.07 €
Résultat de clôture investissement :	- 304 937.39 €
Résultat de l'exercice (Hors RAR) 2023 :	285 181.70 €
Résultat de clôture 2023 :	224 594.77 €

Le Maire ayant quitté la salle, le Président de séance soumet le compte administratif 2023 de la commune à l'approbation du conseil.

Il est approuvé à l'unanimité.

➤ **Compte administratif budget eau assainissement 2023**

Madame le maire présente le compte administratif du budget eau assainissement pour l'exercice 2023, ci-joint en annexe.

Résultat de clôture fonctionnement :	186 838.57 €
Résultat d'investissement :	84 516.87 €
Reste à réaliser recette d'investissement :	18 846.00 €
Résultat de clôture investissement :	103 362.87 €
Résultat d'exercice (hors RAR) 2023 :	271 355.44 €
Résultat de clôture 2023 :	290 204.44 €

Le Maire ayant quitté la salle, le Président de séance soumet le compte administratif 2023 eau-assainissement à l'approbation du conseil.

Il est approuvé à l'unanimité.

➤ **Compte administratif budget camping 2023**

Madame le maire présente le compte administratif du budget camping pour l'exercice 2023, ci-joint en annexe.

Résultat de clôture fonctionnement :	21 353.51 €
Résultat de clôture d'investissement :	1857.48 €
Résultat de clôture 2023 :	23 210.99 €

Le Maire ayant quitté la salle, le Président de séance soumet le compte administratif 2023 camping, à l'approbation du conseil.

Il est approuvé à l'unanimité.

➤ **Compte de gestion 2023**

Le Conseil Municipal prend acte des comptes de gestion 2023 des budgets de la commune, de l'eau et de l'assainissement, et du camping. Il approuve l'entière concordance avec les écritures des comptes administratifs 2023.

Approuvé à l'unanimité.

➤ **Ciblage ZAER**

Madame le Maire procède à la lecture de deux courriers reçus suite à la réunion d'information au public concernant les ZAER, ces courriers présentent un avis défavorable à un développement éolien, et préconise plutôt le recours aux panneaux solaires et barrages hydro-électriques.

Après avoir relaté un avis qui avait été donné à l'oral durant cette réunion, Mme le Maire interroge sur l'éventualité d'ajouter des zones du centre-ville de Quingey sur le zonage ZAER qui sera rendu par la commune.

Le Conseil Municipal décide après délibération, de rajouter de manière ciblée, les bâtiments suivants sur le projet de zonage ZAER :

- Groupe scolaire, médiathèque, garage Renault, gymnase, collège, SDIS/pompiers, ferme Prillard, HLM, camping.

Approuvé à l'unanimité.

➤ Convention SAUR

La DSP préexistante entre la SAUR et la commune, comprenant l'entretien des bornes incendie, a été dissoute puisqu'une partie des compétences est reprise par le SIPQ. Marc JACQUOT présente la nouvelle convention SAUR, nécessaire afin que l'entretien des bornes incendies continue d'être assuré par la SAUR, à la charge de la commune.

Le prix d'entretien est fixé à 50 euros HT par borne, alors qu'il était de 77 euros HT par borne du temps de l'ancienne DSP. À ce forfait, viendront s'ajouter ponctuellement les éventuels coûts d'intervention.

Le conseil municipal autorise à l'unanimité, Mme le Maire à signer cette convention.

➤ Informations diverses

- Jeux camping : Nathalie KOWAL-BONDY informe que le délégataire du camping les Promenades a exprimé le souhait de récupérer des jeux de mini-golf inutilisés actuellement localisés à l'ancienne base des loisirs. Le Conseil Municipal soulève une interrogation sur son habilitation à vendre les jeux en question, il n'est pas certain que la commune en soit le propriétaire. Si c'est bien le cas, le conseil municipal consent à remettre à titre gracieux, ces jeux, auprès du camping.

- Vide grenier : L'association des parents d'élève n'avait pas encore demandé l'accord du camping pour y installer une partie des parcelles. Le délégataire du camping y émet des réserves car il anticipe que la mise à disposition de ces parcelles vienne impacter le chiffre d'affaires puisqu'il a déjà reçu des réservations pour cette période. Mme le Maire propose de demander à nouveau l'accord auprès du délégataire, en précisant que l'octroi des parcelles se ferait en priorité sur la zone des Promenades avant de l'intérieur du camping, et que l'entretien des sanitaires sera assuré par l'association des parents d'élèves.

- Chasse aux œufs : Nicolas BOBILLIER informe que le CM des jeunes prévoit une chasse aux œufs, le 14 avril prochain, au parc des Carons. Les enfants scolarisés à Quingey jusqu'au CE1 inclus, seront invités.

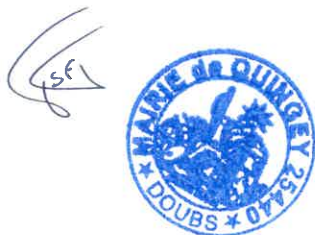
- Tensions secteur HLM : Madame le Maire informe qu'une altercation a récemment eu lieu aux HLM rue du bourg. La gendarmerie est intervenue, donnant place à une condamnation. Bien que l'aspect juridique soit pris en charge, le Conseil Municipal constate que le bien vivre ensemble est compromis, et s'interroge sur les éventuelles solutions, notamment par le biais d'habitat 25.

- Jules Chocolatier : Le projet d'installation du chocolatier arrive à concrétisation. La pharmacie déménage au courant de ce mois de mars. Madame le Maire les a informés de l'avis favorable du conseil, au fait de ne pas demander de taxe pour l'occupation d'une terrasse pour la première année du commerçant.

- Demande vente de crêpe : Jean-Michel ROY informe le conseil qu'une jeune lycéenne de Quingey a exprimé la demande de faire un stand de vente de crêpe au marché des saisons prochain, afin de financer un voyage avec sa classe de lycée. Le Conseil y émet un avis favorable, sous réserve que la législation le permette.

Fin de séance 23h30

Le Maire, Sarah FAIVRE



CA 2023 COMMUNE

FONCTIONNEMENT DEPENSES

Article M 57	Libellé M 57	CA 2022	BP 2023	CA 2023
011	Charges à caractère général	213 985.21 €	286 848.00 €	275 735.04 €
012	Charges de personnel	242 717.62 €	241 430.00 €	247 874.39 €
65	Autres charges gestion courante	482 240.44 €	453 568.00 €	433 271.56 €
6611	Intérêts emprunts	7 366.17 €	7 300.00 €	6 067.18 €
739221	fonds national garantie	113 079.00 €	113 079.00 €	113 079.00 €
7391112	Prélèv TH Log Vacants	1 232.00 €	1 500.00 €	258.00 €
				113 337.00 €
6751	Sortie immobilisation			12 580.70 €
673	titres annulés ex antérieur		6 250.00 €	6 250.00 €
67	charges exceptionnelles			18 830.70 €
681	amortissement	12 180.16 €	7 452.00 €	7 452.00 €
6817	provisions dépréciations	380.43 €	2 310.00 €	414.33 €
023	Virement à section d'investissement		470 000 €	
Résultat Dépenses		1 073 181.03 €	1 589 737.00 €	1 102 982.20 €

FONCTIONNEMENT RECETTE

Article M 57	Libellé M 57	CA 2022	BP 2023	CA 2023
70	Produits des services	66 284.14 €	78 752.00 €	83 390.86 €
73	Impôts et taxes	699 419.39 €	705 838.00 €	729 951.54 €
74	Dotations & participations	307 107.54 €	272 622.00 €	277 208.77 €
75	produits locations	197 243.71 €	216 700.00 €	190 980.14 €
76	Produits financiers	4.32 €	0.00 €	8.54 €
77	Produits exceptionnels	483.12 €	0.00 €	4 800.00 €
042	opérations ordre			7 780.70
6419	Remb. sur salaires	3 273.59		5 754.48
002	Excédent antérieur			332 639.33 €
Résultat recettes		1 274 455.81 €	1 273 912.00 €	1 299 875.03 €
Résultat Fonctionnement		201 274.78 €	-315 825.00 €	196 892.83 €
Report excédent antérieur		275 096.18 €	332 639.33 €	332 639.33 €
Résultat clôture de fonctionnement		476 370.96 €	16 814.33 €	529 532.16 €

INVESTISSEMENT

Articles	Libellés	CA 2022	RAR 2022	BP 2023	CA 2023
----------	----------	------------	-------------	------------	------------

DEPENSES

Total 16	remboursement emprunt	98 636.24 €		104 529.00 €	101 924.03 €
20	total frais étude et participations			131 500.00 €	78 176.00 €
2131	travaux bâtiments publics	339 815.96 €	800 000.00 €	1 100 000.00 €	864 845.42 €
21	Total réseaux et matériel	243 993.70 €		435 600.00 €	214 820.88 €
2131/041	intégration avance marché			25 000.00 €	18 279.00 €
192-040	Plus ou moins value sur cession épareuse				7 780.70 €
040-041	opérations ordre				26 059.70 €
45811	opération sous mandat			300 000.00 €	60 000.00 €
	TOTAL DEPENSES	713 612.11 €	800 000.00 €	2 096 629.00 €	1 345 826.03 €

RECETTES INVESTISSEMENT

Articles	Libellés	CA 2022	RAR 2022	BP 2023	CA 2023
001	Solde d'investissement reporté			176 268.37 €	176 268.37 €
021	Virement de la section de fonctionnement			470 000.00 €	
040	opérations ordre entre sections				20 032.70 €
041	opérations dans SI			25 000.00 €	18 279.00 €
10	Dotations , reserves			233 931.63 €	238 622.06 €
13	subventions		480 000.00 €	891 874.00 €	587 922.44 €
1641	emprunt	350 000.00 €			
165	Cautions	1 100.29 €		5 000.00 €	351.00 €
28	amortissement	12 180.16 €		7 452.00 €	
45821	opération sous mandat			300 000.00 €	60 000.00 €
	TOTAL RECETTES	709 201.41 €	480 000.00 €	2 109 526.00 €	925 207.20 €

Résultat d'investissement de l'exercice	-4 410.70 €	-320 000.00 €	12 897.00 €	-420 618.83 €
Report exercice antérieur	180 679.07 €			176 268.37 €
Résultat de clôture invest	176 268.37 €			-244 350.46 €
Reste à réaliser Dépenses	800 000.00 €			327 666.00 €
Reste à réaliser recettes	480 000.00 €			267 079.07 €
Résultat de clôture invest	-143 731.63 €			-304 937.39 €
Résultat de clôture (INV + RAR + FONCT)				224 594.77 €

FONCTIONNEMENT DEPENSES

Articles	Libellés	BP	CA	BP	CA
		2022	2022	2023	2023
011	Charges à caractère général	8 000.00 €	5 101.15 €	41 010.00 €	26 071.21
658	Autres charges gestion coura	128 100.00 €	117 004.38 €	93 410.00 €	91 907.20
6811	Amortissement	35 848.00 €	35 847.01 €	35 850.00 €	35 847.01
TOTAL DEPENSES		171 948.00 €	157 952.54 €	170 270.00 €	153 825.42

FONCTIONNEMENT RECETTES

Articles	Libellés	BP	CA	BP	CA
		2022	2022	2023	2023
70	Produits des services	140 000.00 €	156 783.59 €	150 000.00 €	114 686.09
758	Recettes diverses gestion	0.00 €	426.87 €	0.00 €	474.88
777	Amortissement subv	13 126.00 €	13 125.28 €	12 400.00 €	12391.58
TOTAL RECETTES		153 126.00 €	170 335.74 €	162 400.00 €	127 552.55
Résultat fonctionnement		-18 822.00 €	12 383.20 €	-7 870.00 €	26 272.87
002	Excédent antérieur	200 728.24 €	200 728.24 €	213 111.44 €	213 111.44
Résultat de clôture Fonctionnement		181 906.24 €	213 111.44 €	205 241.44 €	186 838.57

INVESTISSEMENT

Articles	Libellés	BP+ DM	CA	BP	CA
		2022	2022	2023	2023
DEPENSES					
1391	Amortissement subv	13 126.00 €	13 125.28 €	12 400.00 €	12391.58
215	Travaux SDA			105 000.00 €	
	Travaux réseaux	90 500.00 €		90 500.00 €	91365.46
TOTAL DEPENSES		103 626.00 €	13 125.28 €	207 900.00 €	103757.04
RECETTES					
10222	FCTVA		17 527.76 €		
131	Subvention	18 846.00 €		18 846.00 €	
1322	subvention département			26 250 €	
28158	Amortissement	35 848.00 €	35 847.01 €	35 850.00 €	35847.01
TOTAL RECETTES		54 694.00 €	53 374.77 €	80 946.00 €	35847.01
Résultat d'investissement		-48 932.00 €	40 249.49 €	-126 954.00 €	-67910.03
001	report exercice antérieur	112 177.41 €	112 177.41 €	152 426.90 €	152 426.90
résultat cumulé investissement		63 245.41 €	152 426.90 €	25 472.90 €	84 516.87
Reste à réaliser (Rec)					18 846.00
Résultat de clôture investissement					103 362.87
Résultat de l'exercice (hors RAR)			365 538.34 €	230 714.34 €	271 355.44 €
RAR correspond à subvention CD 25 sur rue Fin du milieu					

